

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 045624

Optique

Autres

gg396

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3417 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : IDRIS BENNANI

Date de naissance : 17 02 65

Adresse : 7 rue mozart quartier RAI

Cexs Tél. : 0651 33 61 40 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Bennani Idriss Age :

Lien de parenté : Soi-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Rhumatologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-045624

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5/11/21	63		3500DH	<i>DR. MOHAMED RHOUNI - MEDICAL SPECIALIST - DENTISTE - PLACED DU 5 NOVEMBRE 2021</i>
29/12/21	13		Galenit	<i>DR. MOHAMED RHOUNI - MEDICAL SPECIALIST - DENTISTE - PLACED DU 29 DECEMBRE 2021</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE ZAHJAJMA Nadia ZEMANAMA venue du Frère Béchir Taghazout Casablanca - Tel: 06 22 20 28 67	05.11.21	566.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE Dr BOUJET BIOLIC 1, RUE MOZART - FAX : 03 86 97 90 63</i>	<i>03/01/92</i>	<i>13280 X 1,34 + 400,00 + + PC 115</i>	

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

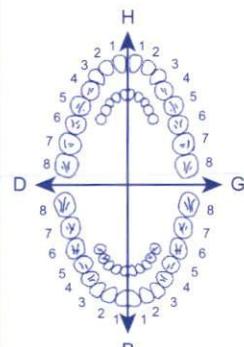
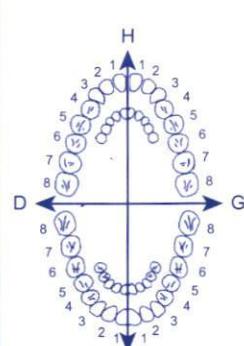
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur BENYAHYA Elouarda

Rhumatologue

Ex-enseignante à la Faculté de Médecin et de Pharmacie de Casablanca

Spécialiste des maladies des os, des articulations et de la colonne vertébrale

Echographie Ostéoarticulaire

Mésotérapie

ablanca, le : 05 NOV 2021

Maphar
Bd Alkima N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Methotrexate biolim:25mg/ml
al b1 mv
P.P.V : 47,10 DH
5 118001 181505

Maphar
Bd Alkima N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Methotrexate biolim:25mg/ml
al b1 mv
P.P.V : 47,10 DH
5 118001 181505

Maphar
Bd Alkima N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Methotrexate biolim:25mg/ml
al b1 mv
P.P.V : 47,10 DH
5 118001 181505

نحو
كلية الـ دـ الفـ
أخصائية في أمراض المفاصل

Maphar
Bd Alkima N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Methotrexate biolim:25mg/ml
al b1 mv
P.P.V : 47,10 DH
5 118001 181505

Maphar
Bd Alkima N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Methotrexate biolim:25mg/ml
al b1 mv
P.P.V : 47,10 DH
5 118001 181505

Maphar
Bd Alkima N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Methotrexate biolim:25mg/ml
al b1 mv
P.P.V : 47,10 DH
5 118001 181505

47,10x8

Bennani Jobris

Maphar
Bd Alkima N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Methotrexate biolim:25mg/ml
al b1 mv
P.P.V : 47,10 DH
5 118001 181505

0,6 ml J1 | Seconde

159,30

x 2 mois



59,30

Brekin

59

PHARMACIE LAHJAJMA
Nouvelle Résidence Taghazout
Avenue du Prince Moulay Hassan
Casablanca - Tel.: 05 22 20 28 67

Acplj

Si Orale

96,00

Prazol

PPV : 96DH00
PER : 09/23
LOT : K1709-2

15

34.40

- Profenial gel
Map 28 [T] 

T = 566.50

x 1 mois

~~PHARMACIE ZAHIAIMA
Nadia ZAHIAIMA
Avenue du 20 Mars - résidence Tchahoua
Casablanca - Tel: 05 22 20 28 67~~

~~Professeur E. BENYAHYA
RHUMATOLOGUE
Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual
4^{eme} Etage N° 405 - Casablanca
Tel: 0522 86 71 93 - Fax: 0522 86 51 77~~

Professeur BENYAHYA Elouarda
Rhumatologue

Ex-enseignante à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Spécialiste des maladies des os,
des articulations et de la colonne vertébrale

Echographie Ostéoarticulaire

Mésothérapie



الدكتورة بنحيبي الوردة

أستاذة سابقا بكلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء

أخصائية في أمراض المفاصل
والعظام و العمود الفقري

الفحص بالصدى للمفاصل

الميزوثيرابيا

Casablanca, le : 20/12/2021 الدار البيضاء في :

Nom, Prénom : Bennani Zohra

faire NFS PQ
CRP
GOT GPT

Professeur E. BENYAHYA
RHUMATOLOGUE
Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual
4ème Etage N° 405 Casablanca
Tél.: 0522 86 21 93 - Fax: 0522 86 51 75

LABORATOIRE MOZART
Dr BOUCHRA MEKOUAR TAZI
1, RUE MOZART - CASABLANCA
TEL.: 36.97.90.91 - FAX: 36.97.92

LABORATOIRE MOZART D'ANALYSES MEDICALES

1, Rue Mozart, Casablanca. Tél : 05 22 36 97 90 /91 - Fax : 05 22 36 97 92
N° R.C/ 272918 - N° I.F : 827626 - Patente : 35600334
ICE : 000441620000082 - INPE : 097158778

FACTURE N° :

CASABLANCA le 03-01-2022

Mr BENNANI Idriss

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Clé	Coefficient
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E	25
0216	Numération formule	B	80
0370	CRP (Protéine C réactive)	B	100
0146	Transaminases O (TGO)	B	50
0147	Transaminases P (TGP)	B	50

Total des B : 280

TOTAL DOSSIER : 400.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cents dirhams



Date du prélèvement : 03-01-2022

Code patient : 2201002

Né(e) le : 17-02-1960 (61 ans)

Édité le : 03-01-2022



Mr BENNANI Idriss

Dossier N° : 2201002

Prescripteur : Dr BENYAHYA ELOUARDA

Organisme :

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME – Automate Sysmex XS 1000i –

Hématies :	5.44	M/mL	(4.30–5.76)
Hémoglobine :	15.3	g/dL	(13.5–17.2)
Hématocrite :	46.4	%	(39.5–50.5)
VGM :	85.29	fL	(80.00–99.00)
TCMH :	28.13	pg	(27.00–33.50)
CCMH :	32.97	g/dL	(28.00–36.00)
 Leucocytes :	 7 550	/mm ³	 (3 900–10 200)
Polynucléaires Neutrophiles :	59.70	%	
Soit:	4 507	/mm ³	(2 000–7 500)
Lymphocytes :	28.70	%	
Soit:	2 167	/mm ³	(1 000–4 000)
Monocytes :	7.90	%	
Soit:	596	/mm ³	(<900)
Polynucléaires Eosinophiles :	3.20	%	
Soit:	242	/mm ³	(0–600)
Polynucléaires Basophiles :	0.50	%	
Soit:	38	/mm ³	(0–150)
 Plaquettes :	 299 000	/mm ³	 (150 000–400 000)



1, rue Mozart - Résidence Le petit paradis - 20050 Casablanca

Tél. 05 22 36 97 90 / 91 - Fax : 05 22 36 97 92 - E-mail : laboratoiremozart@gmail.com

LABORATOIRE MOZART
 Dr BOUCHRA MEKOUAR TAZI
 BIOLOGISTE
 1, RUE MOZART - CASABLANCA
 TÉL: 98 97 90 91 - FAX: 98 97 92

Page 1 / 2

2201002 – Mr Idriss BENNANI

BIOCHIMIE SANGUINE

Cobas c 311 –Roche–

Transaminases GPT

(Technique enzymatique)

24 UI/L

(0–50)

Transaminases GOT

(Technique enzymatique)

20 UI/L

(0–55)

Protéine C-réactive (CRP)

(Immunoturbidimétrie)

1.01 mg/L

(0.00–5.00)

Validé par : Dr MEKOUE TAZI

LABORATOIRE MOZART
 Dr BOUCHRA MEKOUE TAZI
 BIOLOGISTE
 1, RUE MOZART - CASABLANCA
 TÉL.: 05 22 36 97 90 / 91 - FAX : 05 22 36 97 92

